



**MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

**À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 15 AVRIL 2024, L'AVIS DE MOTION SUIVANT A ÉTÉ PRÉSENTÉ :**

Avis de motion est donné, en conformité avec l'article 445 du Code municipal du Québec, par M. Jonathan Théorêt à l'effet qu'il soit adopté, à une séance subséquente du conseil, un règlement modifiant le règlement 618-2021 sur le Plan d'urbanisme afin d'intégrer les nouvelles dispositions du Schéma d'aménagement et de développement révisé.

DONNÉ À CHERTSEY ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

---

Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier